

EN ROUTE POUR LE XXI^e SIÈCLE

Pionnières, innovatrices et intégratives, les coopératives d'habitation sont les mieux placées pour relever les défis du XXI^e siècle: promouvoir le vivre-ensemble, prendre sous leurs ailes les petites coopératives plus progressives, repenser la mobilité et redonner vie au quartier.

MURIEL THALMANN

De tout temps, les coopératives d'habitation se sont démarquées par leurs fortes capacités d'adaptation. Fondées pour loger à bon marché les familles d'ouvriers qui vivaient dans de très mauvaises conditions d'hygiène, elles ont évolué et pris leur essor, se transformant en créatrices de logements à loyer abordable afin de lutter contre la pénurie de logements; elles se caractérisent aujourd'hui par leur capacité à mettre sur le marché des logements de qualité et respectueux des normes énergétiques, qui consomment en moyenne moins de surface habitable et favorisent la mixité sociale. Pour affronter le XXI^e siècle, il leur faudra répondre aux nouvelles aspirations sociétales tout en participant de manière décisive au modelage de leur environnement immédiat et à la vie du quartier.

Une nouvelle génération de coopératives participatives est ainsi en train d'émerger, qui partagent ces nouvelles ambitions: créer un cadre de vie de qualité, s'ancrer dans un quartier où il fait bon vivre, abriter des sociétaires-citoyens qui aspirent à travailler non loin de leur domicile, à rencontrer leurs voisins et voisines dans les espaces de jeux, à prendre soin des aînés, à jardiner, à organiser des fêtes de quartier ou échanger leurs compétences et leurs expériences.

Accorder plus de place au vivre-ensemble

Aujourd'hui les ménages se font, se défont et se recomposent: la part des ménages «solo» augmente – un ménage sur trois est constitué d'une seule personne en Suisse – alors que la part des familles nucléaires traditionnelles, autrefois majoritaires, ne représente plus qu'un ménage sur quatre. Quant aux nouveaux retraités, ils sont en bien meilleure forme qu'au



Les potagers urbains aux pieds des immeubles favorisent les rencontres et la convivialité. /DR

XX^e siècle: ils restent donc autonomes plus longtemps et sont de plus en plus intéressés à prendre place au sein d'une communauté de voisinage relativement active, offrant différentes opportunités d'échanges, et recherchent ainsi une alternative aux institutions spécialisées. Enfin, ils sont de plus en plus nombreux, ces salariés ou indépendants qui travaillent à temps partiel (les 80% et 90% font école) ou qui affichent plusieurs cordes à leur arc, menant de front diverses activités professionnelles, cumulant des emplois ou des mandats très diversifiés. Ce nouveau type de nomades est à la recherche d'une place de travail dans un espace de «coworking» ou dans leur appartement. Nous avons donc de jeunes couples, des familles arc-en-ciel ou monoparentales, des jeunes retraités et des seniors encore pleins de verveur qui aspirent à vivre partiellement en colocation, à partager des repas, des soirées et plus si entente, tout en gardant la possibilité de moduler

leur participation et de définir leur implication dans la vie collective. L'intégration sociale revient donc au-devant de la scène dans notre société marquée par le vieillissement et la solitude.

Etre mobile, autrement

Autre phénomène: la conception de la mobilité évolue avec le déclin du règne de la voiture et la multiplication des modes de transport alternatif; les jeunes se déplacent à vélo et les personnes d'âge mûr optent désormais pour le vélo électrique ce qui leur permet de circuler de manière plus durable sur de courts trajets. S'y ajoute le fait que l'automobile est en train de perdre sa fonction de marqueur social: ils sont de plus en plus nombreux ces jeunes et moins jeunes qui n'aspirent plus à posséder une voiture et adhèrent à l'autopartage. Il convient donc de repenser les garages et les locaux à vélo, notamment en abandonnant ces crochets, qui exigent une force surhumaine pour sus-

prendre un vélo, et en installant des portes coulissantes. Il est temps de concevoir des garages à vélos modernes, conviviaux et pratiques et de repenser la place accordée à la voiture.

Un développement urbain durable

Le temps consacré au travail va diminuer au profit du temps «mignon» dévolu au jardinage, au bricolage, à la vie sociale, au bénévolat, aux engagements sociaux et/ou politiques. Les consommateurs/trices deviennent des consomm-acteurs/trices et veulent agir de manière écoresponsable. L'ouverture d'épiceries-restaurants de quartier, offrant des produits en vrac et/ou de la restauration permet d'acheter sur place et de ramener la vie dans le quartier. Il convient de s'adapter aux nouveaux enjeux de l'habitat et de prendre en compte les habitants et le voisinage en construisant des structures économiques, sociales et écologiques à l'échelle du quartier: points de vente de produits locaux, potagers urbains ou encore mise à disposition d'espaces bon marché pour des artisans et des artistes, centre de soins, dispositif de soins à domicile, etc.

Une participation à la carte

Comment redonner de la voix aux sociétaires sans toutefois imposer des journées de corvées ou la gestion de l'entier de la coopérative? Les modes de vie contemporains ne sont plus nécessairement compatibles avec l'obligation de participer à toutes les réunions et/ou activités de son groupe d'immeubles. Les locataires-sociétaires veulent s'impliquer, tout en choisissant le moment et leur degré de participation, en fonction de leurs aspirations et de leur étape de vie: avec des enfants en bas âge, avec une activité professionnelle très prenante, au chômage ou suite à une réduction du temps de travail ou à une préretraite par exemple. Développer différents projets à l'échelle du quartier, mettre sur pied des ateliers, organiser des activités, ouvrir un magasin, etc., ces activités permettent d'ajuster la participation des uns et des autres. La mise à disposition de salles communes facilite la mise en commun de projets alors que la constitution de groupes de travail permet de gérer les affaires à une petite échelle, par exemple



Repenser la mobilité c'est aussi offrir de vrais parkings à vélos et abandonner le schéma du local à vélos qui est dépassé. /DR

les espaces communs, le réaménagement des espaces verts, l'organisation d'événements. On pourrait aussi imaginer que les coopératives «traditionnelles» introduisent un budget participatif à disposition des différents groupes d'immeubles qui pourraient déposer un projet, à faire valider par le Conseil d'administration. Et pour mettre le tout en musique? Engager un concierge social favorisant le développement du vivre-ensemble ou un coach de quartier qui fait le lien entre l'administration et la population tout en désamorçant les conflits.

Changer d'échelle et intensifier la solidarité entre coopératives d'habitation

La taille du groupe d'immeubles est un paramètre important; en effet, seule la réalisation de projets importants permettra d'influencer la structure économique de son «bout de ville». Pour innover à l'échelle des quartiers, les coopératives doivent pouvoir compter sur une équipe de professionnels, capables de porter un projet de grande taille et disposant d'un réseau dans le milieu administratif et politique ainsi que d'une bonne réputation dans l'immobilier. Les coopératives innovantes ont besoin de l'aide des grandes coopératives, implantées depuis de nombreuses années sur le marché et qui disposent d'une bonne assise financière. A elles de soutenir les projets ambitieux, participatifs, en fondant par exemple une

coopérative de coopératives, comme Mehr als Wohnen à Zurich, qui a pu disposer d'importants fonds provenant des coopératives traditionnelles.

Une coopérative «traditionnelle» pourrait aussi décider de prendre sous son aile un collectif de sociétaires (jeunes et moins jeunes) désireux de développer un projet plus participatif, tout en bénéficiant de son expérience, de son professionnalisme, de son réseau et de sa solidité financière. Cette coopération pourrait aussi jouer un rôle important dans la lutte contre la gentrification. Un collectif de sociétaires ou une petite coopérative pourrait s'investir dans la rénovation à prix coûtant de vieux bâtiments protégés qui n'intéressent ni les promoteurs, ni les grandes coopératives. L'aide du fonds de solidarité permettrait de conserver le charme d'un quartier sans augmenter drastiquement les loyers. L'innovation et la solidarité sont constitutifs de l'ADN des coopératives d'habitation. Pionnières dans la production de logements à loyer modérés et de qualité, elles sont les mieux placées pour s'adapter aux nouveaux modes de vie et valeurs et devenir les bâtisseuses du XXI^e siècle en réinventant les formes du logement et du vivre-ensemble, à l'échelle du quartier. ■

Source: «Les coopératives de logements dans le canton de Vaud», Luca Pattaroni (EPFL) et Vanessa Marmy (SCL), Etat de Vaud, octobre 2016